

RAPPORT ANNUEL 2020

Table de matières

l. R	appo	ort du	présid	dent
	- P P		P	

- I.1 Activités de Vitival en 2020
- I.2 Contrôles PER et Certificat
- I.3 Vitiswiss et Label Vinatura
- I.4 Activités 2020
- I.5 Conclusion

II. Rapport de la Commission Technique

- II.1. Année viticole 2020
- II.2. Programme d'activité
- II.3. Evolutions & nouveautés
- II.4. Programme 2021

RAPPORT DU PRÉSIDENT

I.1. Activités de Vitival en 2020

Hormis ses tâches régulières, l'association Vitival s'est consacrée :

- au suivi de la plateforme « orientation bio », dont l'idée est de sensibiliser des personnes à une viticulture sans intrants de synthèse
- à l'actualisation du chapitre « biodiversité » sur le site internet, notamment l'onglet « flore »
- à l'aide de la réalisation d'un atelier « vignes propres » en collaboration avec le parc naturel Pfyn-Finges
- à l'aide de la mise en place d'un nouveau projet 77a

A cause de la situation épidémiologique, quelques séances ont dû être repoussées ou ont eu lieu par visioconférence. Les différents comités se sont réunis une 15aine de fois lors de séances.

Nos 6 techniciens engagés au sein de l'association ont soutenu le mieux possible les différents groupes lors des 3 contrôles phytosanitaires.

Chefs de groupe, plateforme orientation bio, formation continue et projet « Vitisol »

Les chefs de groupe ne se sont réunis qu'à une reprise, en février à Rarogne. Cette demijournée a permis un échange d'idée sur l'appui technique des groupes par les techniciens, la participation des membres aux contrôles de saison, la plateforme « orientation bio » ainsi que sur la nouvelle politique agricole PA22+. La visite de l'entreprise Valperca SA ainsi que la dégustation des différents produits de cette entreprise ont complété cette rencontre.

Pour la plateforme « orientation Bio », les différents groupes se sont retrouvés à plusieurs reprises pendant la saison et ont abordé les sujets autour d'une viticulture sans intrants de synthèse allant de la problématique des traitements phytosanitaire, jusqu'au défis d'une viticulture sans herbicides. La plateforme a organisé une séance plénière par visioconférence. Différentes présentations sur les couverts végétaux temporaires, l'entretien du sol sans herbicides dans les terrasses ainsi que la séquestration du carbone dans les sols ont été mis à disposition des membres et une discussion a suivi ces présentations.

I profite à cette occasion de remercier toutes les personnes du comité de la commission technique ainsi des COPIL des différentes activités (VitiSol, Orientation bio) pour leur présence aux réunions, leur participation toujours constructive ainsi que leur soutien.

Une trentaine de personnes ont participé aux divers cours de formation continue proposés, c'est moins que les années précédentes. Pour 2021, un choix de 14 cours en français est à disposition des membres.

Pour le projet VitiSol, la journée de formation continue a été fusionnée avec la plateforme orientation bio. Dans le but de tirer un bilan final du projet VitiSol, il restera encore à répondre à un questionnaire auprès des participants.

I.2 Contrôles PER et certificat

PER 2020

En 2020, le respect des exigences PER a été contrôlé sur 262 exploitations. Au total, 34 manquements ont entrainé une sanction. Comme habituellement, les remarques les plus fréquentes concernent les documents incomplets notamment l'absence d'analyses de sol et de relevés de structures, appareil de traitement non contrôlé, normes de fumure non respectés, surfaces de promotion de la biodiversité non respectées, absences au contrôle, ainsi que le non-respect des bordures enherbées le long des chemins Une attention particulière a été donnée aux contrôles des bordures tampons près des cours d'eau.

Dans le cadre des contrôles PER 31 exploitations ont été contrôlées concernant la qualité paysagère et 31 exploitations sur la contribution à l'efficience de ressource pour une réduction des produits phytosanitaires en viticulture.

Certificat Vitiswiss DD

58 exploitations ont été contrôlées en 2020, dont 39 exploitations pour les PER et le Certificat ainsi que 19 exploitations uniquement pour le Certificat.

Sur 132 demandes, 120 exploitations ont répondu aux exigences, ce qui représente un taux de réussite de 91%. Le nombre d'exploitations faisant le Certificat a de nouveau régressé en 2020.

I.3. Vitiswiss DD et Label Vinatura® DD

Le comité de Vitiswiss s'est réuni à 7 reprises. L'assemblée générale s'est déroulée en mars à Berne, juste avant le premier confinement.

Parmi les Activités du comité, voici quelques-unes à souligner :

- Actualisation du système de développement durable
- Evaluation et réductions des résidus des produits phytosanitaires par des mesures vitivinicoles ou autres
- > Mis en place d'une plateforme pour le monitoring des PPh dans les vins Suisse
- Améliorer la visibilité de notre système du développement durable au près des principaux acteurs (distribution, producteurs, cavistes)
- Favoriser les contacts avec les autres systèmes de production

Exigences PER et directives Vitiswiss DD 2021

Pour l'année à venir quelques modifications des PER sont à signaler. Comme chaque année, quelques matières actives ne figureront plus dans l'index phytosanitaire et contrôle des pulvérisateurs passera de 4 à 3 ans. Pour plus d'informations veuillez consulter le site internet www.vitival.ch, www.vitival.ch www.vi

Label Vinatura® DD

Le nombre d'exploitations valaisannes utilisant le label Vinatura® DD reste +/- stable. Peu de caves le font, mais elles le font avec 100% de conviction, et je vous félicite pour ça! Cette année 16 demandes ont été enregistrées. Le volume de vins labellisé s'élève à un volume de 385'162 litres. Le trend va là aussi plutôt contre le bas.

Chacun, chacune d'entre vous doit en fonction de son publique cible, évaluer si un label fait plus de sens qu'un autre. Nous vivons dans un monde éphémère avec beaucoup d'effets de mode, mais n'oublions pas que le développement durable forme une base solide pour l'avenir.

I.4. Activités 2020

Vitiswiss – Développement Durable

Le programme pour les contributions à l'efficience des ressources est entré dans sa 3ème année. L'ordonnance sur les paiements directs prévoit le versement d'un montant annuel par hectare jusqu'à fin 2021 pour la réduction de l'utilisation de certains produits phytosanitaires en viticulture. Par la suite ce seront des contributions au système de production qui reprendront la relève. Le souhait de VITISWISS d'avoir la possibilité de produire du raisin bio à l'échelle de la parcelle sera très probablement accompli. Cette approche parcellaire limiterait les risques économiques élevés liés à ce type particulier de production et elle permettrait à l'exploitant(e) d'envisager une reconversion progressive de l'entier de son vignoble, sans que

ceci soit une obligation. Elle participerait également sans doute à la réalisation des principaux objectifs du plan d'action national visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires.

La plate-forme pour le monitoring des résidus de produits phytosanitaires dans les vins a débuté l'année passée et une 100aine de vins ont été analysés par un laboratoire en Suisse.

Cette plateforme poursuit les objectifs suivants :

- permettre aux producteurs suisses d'assurer la qualité de leurs vins en termes de résidus phytosanitaire d'une manière fiable et efficace
- contribuer, par des résultats analytiques, à la recherche de solutions permettant de limiter la présence des résidus phytosanitaires dans les vins suisses
- mettre en place un observatoire pour les résidus phytosanitaires dans les vins suisses afin de disposer d'informations crédibles et pertinentes dans un débat qui ne fait que commencer dans notre pays

Organisation des contrôles Certificat

Le cours de formation continue obligatoire pour les contrôleurs a eu lieu le 26 mai 2020 pour l'ensemble des contrôleurs sous la nouvelle forme avec des contrôleurs disponibles pour une plus longue durée, travaillant seuls.

Autres activités

Le groupe orientation Bio a organisé une journée plénière par visioconférence pour les participants.

En collaboration avec le parc naturel Pfyn-Finges, un atelier a eu lieu avec la thématique « vigne propres ». Un petit nombre de participants ont discuté de la thématique des déchets, notamment le plastique, dans nos vignes.

I.5. Conclusions

L'année 2020 a été particulièrement précoce. Les températures élevées (+1.7°C de la norme de 30 ans entre avril et septembre) ont mené à un développement rapide de la vigne avec presque 2 semaines d'avance sur la moyenne décennale. Lors de la saison 2020, une forte pression d'oïdium nous a forcé à rester vigilant jusqu'au-delà de la véraison. Le mildiou a causé moins de problèmes et ceux-ci étaient plus locaux. Grace à la bonne mise en œuvre des mesures préventives, la pression de Drosophila suzukii n'était que petite. Cette année nous a encore une fois montré l'importance du principe de la protection de la vigne, le concept général de la production intégrée, qui se base sur des mesures préventives, des aides à la décision ainsi que la lutte directe. Dosage précis et bonne qualité d'applications des produits phytosanitaires ainsi qu'une flexibilité au niveau des plans de traitements ont été d'une grande importance et ont mené a de bons résultats.

Cependant avec l'apparition de deux nouveaux foyers de Flavescence dorée, les soucis ne demeurent pas plus petits et une étroite collaboration entre les différents acteurs sera de grande importance pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à éradiquer ces foyers.

La démarche vers une viticulture biologique se ressent aussi dans notre association et Vitival s'engage au sein de la plateforme « orientation bio » pour permettre aux viticulteurs d'approfondir leurs connaissances à ce sujet-là. Convictions, valeurs personnelles, contexte agricole, sociétal, politique ou économique : à chacun de faire son choix dans cette démarche sans oublier la base de la production intégrée.

Après le projet Vitisol, deux autres projets de ressource (type 77a LAgr) ont été lancés. Ceuxci visaient l'amélioration de la durabilité de la viticulture : diminution des intrants et favorisation de la biodiversité et la fertilité des sols. Malheureusement ni l'un ou l'autre projet a été retenu par l'OFAG. Ces décisions sont d'autant plus lourdes à digérer, car aujourd'hui l'évolution des connaissances agronomiques et les attentes des consommateurs en rapport aux impacts environnementaux notamment tendent à montrer la nécessité de promouvoir des systèmes de production répondant aux besoins actuels.

Mise en œuvre du plan d'action cantonal et national, nouveaux projets de ressources, plateforme orientation biologique, mise en valeur du certificat Vitiswiss et du Label Vinatura, etc. etc. : beaucoup de défis nous attendent ses prochaines années et nous allons essayer de faire de notre mieux pour les résoudre avec discernement.

Il remercie les membres de leur attention, souhaite bon vent à tous nos projets, et adresse ses meilleurs vœux pour la saison viticole 2021.

Le Président

Stéphane Kellenberger

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE 2020 (AG 2021)

Année viticole 2020

L'année 2020 restera à jamais gravée dans les mémoires par la crise sanitaire qui a bouleversé le monde en entraînant des conséquences économiques inattendues et sans précédent.

La vigne s'est très bien développée, avec une précocité proche de celle du millésime 2015, par des températures printanières nettement au-dessus de la norme. Les bourgeons ont débourré au début du mois d'avril par un temps très doux et sec. Les températures fraîches de début juin ont pu perturber la floraison. La croissance de la vigne s'est déroulée de manière hétérogène, selon les secteurs et les cépages. Les conditions favorables de début de saison ont permis de retarder les premiers traitements contre les maladies fongiques. L'alternance d'épisodes pluvieux et de sécheresse, accompagnée de fortes chaleurs en juillet et août, a amené le viticulteur à intervenir pour protéger la récolte.

La maturation s'est déroulée dans des conditions optimales. Les vendanges ont ouvert officiellement le 11 septembre et se sont déroulées dans des conditions météorologiques favorables, avec une qualité du raisin nécessitant très peu de tri.

Avec 22.3 millions de kilos de raisins rouges et 15.9 millions de kilos de raisins blancs, la récolte 2020 est, hormis le millésime de 2017 (gel), la plus faible des 10 dernières années. Les températures fraîches de début juin et les conditions climatiques très chaudes et sèches de fin d'été, ainsi que la baisse des quotas de production décidée par l'Interprofession de la vigne et du vin peuvent expliquer ce résultat.

Programme d'activité 2020

Les activités ont démarré normalement avec neuf **séances d'hiver** (bilans annuels), qui se sont déroulées du 27 janvier au 19 février 2020 réunissant au total 232 membres (7 séances en français pour 185 membres, 2 séances en allemand pour 47 membres). Après une rapide rétrospective de l'année écoulée, ces séances sont une occasion privilégiée de vous informer sur les thématiques telles que :

- Les informations viticoles, accès principalement sur des aspects phytosanitaires ;
- La politique vitivinicole (soutien aux encaveurs, aides aux vignerons, Swiss Wine
 Promotion et PA 22+);

- Les paiements directs avec notamment la présentation des SAR ;
- Les soutiens proposés par les améliorations structurelles.

Sur toute la saison, 3 **contrôles phytosanitaires** se sont déroulées dans les 28 groupes régionaux. En raison du COVID-19 et des restrictions qui en découlaient, le 1^{er} contrôle consacré aux ravageurs et auxiliaires du printemps s'est déroulé sous forme individuelle. Nous remercions tous les viticulteurs qui ont joué le jeu et pris le temps de transmettre leurs observations aux techniciens. On notera également le rapprochement des groupes de Saxon et Charrat, qui effectuent ensemble la synthèse de leurs contrôles. A la demande de deux groupes régionaux, un quatrième contrôle a été mis sur pied fin juillet.

La situation exceptionnelle du 1^{er} contrôle a permis de souligner l'importance que revêtent les synthèses en fin de contrôle, moment d'informations et d'échanges fortement apprécié. Nous encourageons dès lors vivement tous les membres de Vitival de participer activement à ces contrôles phytosanitaires de saison, qui en plus des échanges permettent de maintenir une bonne surveillance du vignoble valaisan. Pour rappel les résultats sont introduits rapidement par les contrôleurs sur le site www.vitival.ch, vous permettant ainsi d'avoir rapidement en retour une vue d'ensemble de la situation sanitaire en Valais.

Organisés par l'Office cantonal de la viticulture, ces contrôles de saison se sont déroulés avec le soutien des chefs de groupe régionaux et des six technicien-ne-s engagés par Vitival, que je profite de remercier très sincèrement pour leur engagement.

La flavescence dorée continuant son expansion sur Vaud, il est primordial que vous contrôliez systématiquement vos vignobles, afin, le cas échéant, d'identifier rapidement l'apparition de foyers de flavescence dorée, condition sine qua non pour espérer pouvoir éradiquer cette maladie. Par conséquent, vous avez été invité par groupe régional à un **cours sur la reconnaissance des jaunisses de la vigne**. Malheureusement, ce cours n'a pas eu le succès escompté.

A l'entrée de l'automne, le **contrôle des jaunisses de la vigne** (bois noir et flavescence dorée) a été reconduit. Des membres de Vitival fonctionnant par binôme, ainsi que des collaborateurs de l'Office de la viticulture ont prospecté 2'373 parcelles cadastrales, pour une surface de 135 ha répartie sur 48 communes. Cet important travail a débouché sur l'envoi de 317 échantillons suspects pour analyse à Agroscope et surtout sur l'identification de 2 nouveaux foyers, l'un à Port-Valais et un second à Ardon. 2 périmètres de lutte ont été définis, dans lesquels en 2021 et 2022 un à deux traitements contre *Scaphoideus titanus*, le vecteur

de la maladie, seront nécessaires. 109 échantillons se sont révélés positifs au bois noir. Nous vous encourageons vivement à éliminer les ceps concernés, afin d'éviter qu'ils masquent l'apparition de foyers de flavescence dorée.

Pour la 3° année consécutive, la **plateforme d'échange « orientation bio »** a répondu pleinement à la volonté de nombre d'entre vous de réduire l'utilisation de produits de synthèse. Même si le COVID-19 a joué les troubles fêtes, les groupes d'intérêts régionaux se sont rencontrés à plusieurs reprises durant l'année pour des visites techniques, des démonstrations de machines ou encore partager des informations. La séance plénière prévue le 12 novembre a par contre dû être reportée à des temps meilleurs. Au niveau organisationnel, on notera encore, qu'après une vacance, le groupe de Sion a été scindé en deux soit, Sion d'en Bas (Vétroz, Ardon, ...) conduit par Mme Delphine Riand, et Sion d'en Haut (Sion, Savièse, Grimisuat, Ayent, ...) animé par M. Daniel Etter. Nous profitons de l'occasion de remercier les chefs de ces désormais 7 groupes d'intérêts pour leur investissement dans la gestion de leur groupe.

Durant l'été 2020 une nouvelle station météo a été installée dans le vignoble de la commune de Saxon. Son acquisition a été financée par Vitival. Cette station permet de compléter le réseau d'AgroMétéo avec des données pour les vignobles en rive gauche du Bas Valais. Cette station sera disponible dès la saison viticole 2021.

En 2020, l'herbier du **site internet** a été étoffé, par l'introduction de 300 nouvelles photos. Il contient désormais 357 taxons illustrés par 980 photos, mettant ainsi en valeur la flore diversifiée qui embellit notre vignoble. Un grand merci à Xavier Sartoretti pour son travail de bénédictin. Comme mentionné précédemment les résultats des contrôles phytosanitaires en groupe y sont présentés, grâce à la saisie directement effectuée par les technicien/nes. Ce média ayant été développé pour les membres de Vitival, nous vous recommandons donc de le consulter régulièrement.

Evolutions & nouveautés

La viticulture valaisanne ne dort pas sur ces lauriers. Vous n'avez cesse de tester et améliorer vos pratiques afin de tendre à une viticulture toujours plus durable.

Le développement des **surfaces viticoles à biodiversité naturelle** continue. En 2020, 65 vignerons ont adressé une demande de contributions à la biodiversité pour une surface totale de 94 hectares.

Introduit en 2018, la contribution à l'efficience des ressources visant une réduction des produits phytosanitaires en viticulture s'inscrit dans le cadre du plan d'action des produits phytosanitaires fédérales. En 2018, au total 402 ha de vigne ont bénéficié de cette contribution. Cette surface a passé à 525 ha en 2019 et a atteint 543 ha en 2020. Malgré le report de la PA22+, nous vous encourageons à vous approprier ces mesures, qui devraient devenir des mesures de base dans les PER. Nous vous rappelons que la Confédération a d'ores et déjà décidé de prolonger ce programme en 2022.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux viticulteurs nous ayant transmis leur programme de traitement. Leur analyse met en évidence l'évolution dans le choix des produits phytosanitaires. L'utilisation du soufre est toujours en hausse, à 65% (62% en 2019 et 52% en 2018). Le nombre d'ISS est en nette diminution, 8.2% (9% en 2019 et 14% 2018) et les pipéridine (5%, 7% en 2019), toujours en diminution depuis 2016. A noter que 12% (9% en 2019) des traitements anti-oïdium ont été réalisés avec du bicarbonate de potassium, le plus souvent associé à du soufre. Constat également réjouissant, la quantité moyenne de cuivre métal appliquée à l'hectare est en diminution (2,00 kg/ha contre 2.02 kg/ha en 2019 et 2.08 kg/ha en 2018). L'usage des insecticides demeure très restreint en 2020. 86% (81% en 2019) des viticulteurs interrogés n'ont pas appliqué d'insecticides en 2020. 10% (19% en 2019) ont effectué un seul traitement, principalement pour lutter contre les chenilles de printemps, dans une très large mesure avec des insecticides sélectifs respectueux de l'environnement. Aucun ester phosphorique n'a été utilisé. Seuls 5% des viticulteurs ont réalisé un « traitement d'hiver » (stade « bourgeon gonflé »). Un seul exploitant a dû traiter en curatif contre l'acariose dans sa parcelle de référence.

Le projet Vitisol⁺ mis sur pied par le Service de l'agriculture et visant à soutenir financièrement les vignerons souhaitant s'équiper de machines interceps ou équivalentes permettant de se passer totalement d'herbicide chimique est un vrai succès. Sur les 95 dossiers réceptionnés, 78 ont été acceptés, si bien que le montant total de l'enveloppe budgétaire de CHF 400'000.- mise à disposition par le Canton a été épuisé en une année. Cet intérêt témoigne de votre engouement à vous approprier de nouvelles méthodes d'entretien du sol, permettant de s'affranchir des herbicides.

Fort de l'expérience et du succès du projet Vitisol, Vitival en collaboration avec le Service de l'agriculture a rédigé et déposé un nouveau projet ressource intitulé **Vitisan**, auprès de l'OFAG. Ce projet visant la réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires en viticulture a été malheureusement rejeté par l'OFAG durant l'été 2020. La réduction du

cuivre en viticulture demeure toutefois une thématique importante, qui nécessitent le développement de nouvelles approches. Votre association a d'ores et déjà déposé une nouvelle esquisse d'un projet ressource auprès de l'OFAG.

La mise en place dès 2022 d'une station de recherche décentralisée en viticulture en Valais dans le cadre de la réorganisation d'Agroscope est également un signe positif. Les scientifiques d'Agroscope, les collaborateurs de l'Office de la viticulture vont associer leurs compétences pour conduire plusieurs programmes de recherches dont les thématiques sont spécifiques à notre vignoble valaisan et en phase avec ses enjeux futurs. Vitival et ses membres contribueront également activement à cette démarche en participant à la mise en place temporaire de projets spécifiques de recherche on-farm. Un axe principal de cette station réside également dans l'amélioration du transfert des connaissances.

Programme 2021

Au niveau de la formation continue, plusieurs cours sont prévus, notamment :

- Permis de traiter (2 sessions)
- Démonstration d'outils interceps financés dans le cadre du projet Vitisol⁺
- Gestion néophytes envahissantes dans le vignoble (en allemand)
- Cours sur les bonnes pratiques agricoles dans l'application des PPh et la gestion sécurisée du remplissage et du rinçage
- Vie du sol, activité biologique
- Drones, viticulture 4.0, nouvelle plateforme <u>www.agrometeo.ch</u>
- Reconnaissance de la flore en vue d'un enherbement spontané, mais maîtrisé (plantes indésirables <-> plantes à favoriser)
- Reconnaissance des jaunisses de la vigne

L'information suit dès que disponible via les canaux habituels. Les gens intéressés peuvent s'inscrire sur la plateforme dédiée à la formation continue du site internet du service de l'agriculture.

La prospection du vignoble dans le cadre de la surveillance des jaunisses de la vigne sera reconduite durant la seconde moitié du mois d'août. L'objectif est de contrôler par sondage l'ensemble du vignoble, ainsi que toutes les vignes sises dans les 2 périmètres de lutte et une partie des vignes d'Ardon et Vétroz (communes réglementées), dont l'ensemble du vignoble doit être contrôlé pour fin 2022. Les informations utiles suivront à temps voulu.

13

Au nom de la Commission technique, je tiens à vous remercier, toutes et tous, de votre contribution pour le développement d'une viticulture durable, en accord avec l'environnement et les attentes de la société.

Je vous remercie de votre attention et, malgré les difficultés que rencontrent la filière vitivinicole, vous souhaite une année 2021 fructueuse.

Pour la Commission Technique

Guillaume Favre